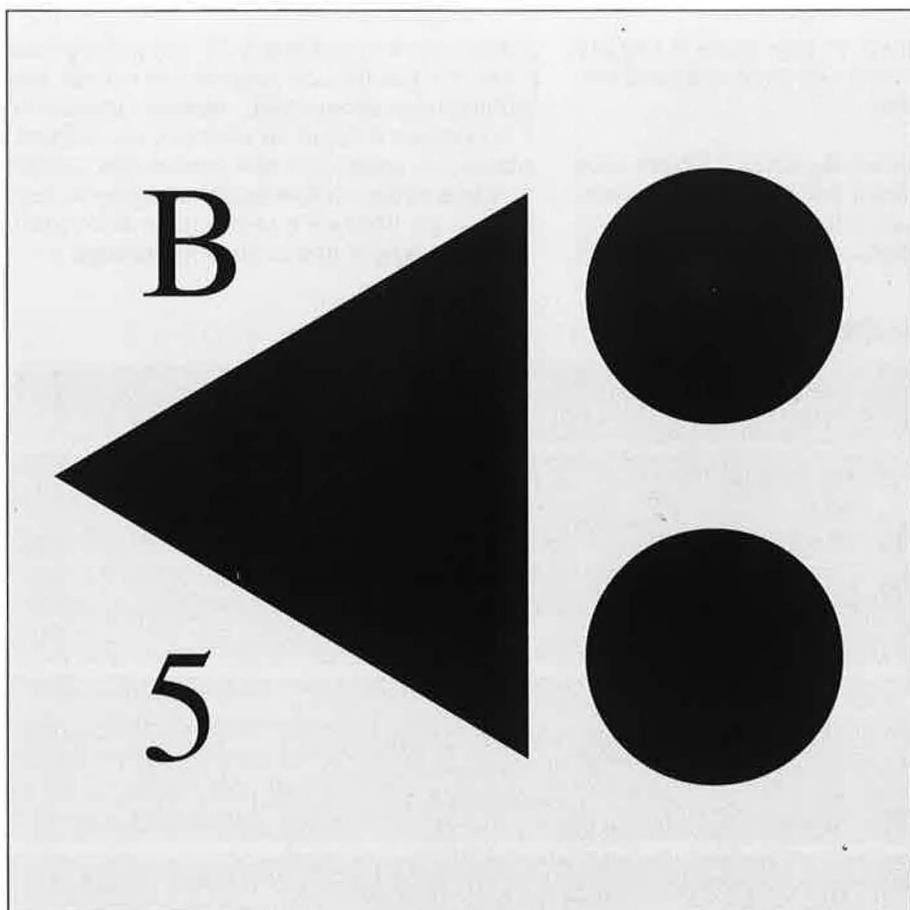


LES BALISAGES

1 - LE PICTOGRAMME

Depuis 1988, un sigle de balisage a été mis en place. Cette norme de balisage est pour le moment bien respectée. Elle a été établie entre la Fédération Française de Cyclisme, la Fédération Française de Cyclotourisme et la Fédération Française de Randonnée Pédestre.



NB :
Les premières plaquettes avaient une taille de 150 mm (voire 170) de côté. Aujourd'hui, à l'usage, on s'aperçoit que la dimension 120 mm est tout aussi visuelle, plus discrète, elle donne les mêmes indications sans nuire au paysage.

- La lettre indique le lieu de départ ; Ex : La Bourboule.
- Le numéro identifie le circuit.
- La couleur du numéro indique la difficulté du circuit : vert, bleu, rouge, noir.

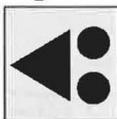
NB : ce système d'identification évite le surbalisage : sur des chemins communs à plusieurs circuits on reprends les informations en les identifiant sur la même plaquette. Ainsi une plaquette peut avoir plusieurs numéros et (ou) plusieurs initiales.

- L'orientation du pictogramme indique la direction à suivre.

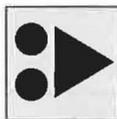
tout droit



à gauche



à droite



- La couleur du pictogramme est :

- Jaune pour les circuits locaux,
- Rouge pour les itinéraires nationaux,
- Brun pour les itinéraires des Parcs.

2 - LA DENSITE DU BALISAGE

Il est difficile d'établir un quota. Nous préconisons la règle suivante : une balise par intersection. L'orientation de la balise indique simplement la bonne direction. L'exemple du Parc du Pilat, sur 600 Km de chemins balisés, le nombre de balises est actuellement de 4 par km.

3 - L'ENTRETIEN DU BALISAGE

C'est une nécessité : il faut remplacer les balises endommagées ou disparues, améliorer le balisage déjà en place. Un balisage vieillit très mal ; pour réaliser un bon entretien, un passage annuel est obligatoire sur tous les circuits.

Pour assurer la continuité de l'entretien, une cartographie précise au 1/25 000è ou au

1/10 000è doit être réalisée. Cette cartographie comprendra en plus du tracé, le positionnement des balises. Elle sera complétée par une "main courante" retraçant l'ensemble des interventions sur l'itinéraire.

4 - LES REGLES DE BALISAGE

a - Poser une balise- et une seule à chaque intersection sans qu'il y ait forcément un changement de direction,

b - Fixer les plaquettes de 120 x 120 mm avec des clous galvanisés sur des supports existants non vivant (exclure les arbres) ou sur de nouveaux supports si possible en bois (inté-

gration dans le paysage). Si ces possibilités n'existent pas (pas de support non naturel, lieu difficilement accessible), réaliser une balise à la peinture à l'aide de pochoirs sur rochers, arbres... L'utilisation des plaquettes permet de transmettre l'information totalement ; toutefois, les balises à la peinture bien réalisées s'intègrent mieux dans le paysage.

COMMENT BALISER ?

SUPPORTS	EXEMPLES	AVANTAGES	INCONVENIENTS
Non naturels	Poteaux existants EDF, PTT ; lampadaires, barrières, panneaux indicateurs. Type de fixation : clous galvanisés - rivets pop	Pas d'implantation de supports nouveaux	Avoir un accord préalable et globale de la part de la DDE, d'EDF...
Implantation de nouveaux supports	Le bois s'intègrent bien	Montrer le dynamisme de la région traversée et la qualité du balisage	Le prix de revient n'est pas négligeable. La main d'œuvre pour la pose est importante.
Rocs, rochers	Peinture au pochoir (obligatoirement souple, type revêtement sol)	Balisage discret, si la balise est bien réalisée.	La balise peut être cachée par la végétation envahissante. On ne donne pas toute l'information (par ex. : n° de circuit, difficultés...)
Arbres	Peinture au pochoir	Hauteur bien adaptée Visibilité	

c - Hauteur de balisage :

La hauteur de balisage semble être un élément secondaire.

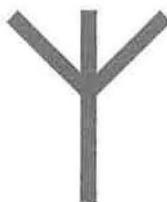
d - Le positionnement des balises dans les carrefours :

On peut distinguer 3 grands types d'intersection :

Les pattes d'oie



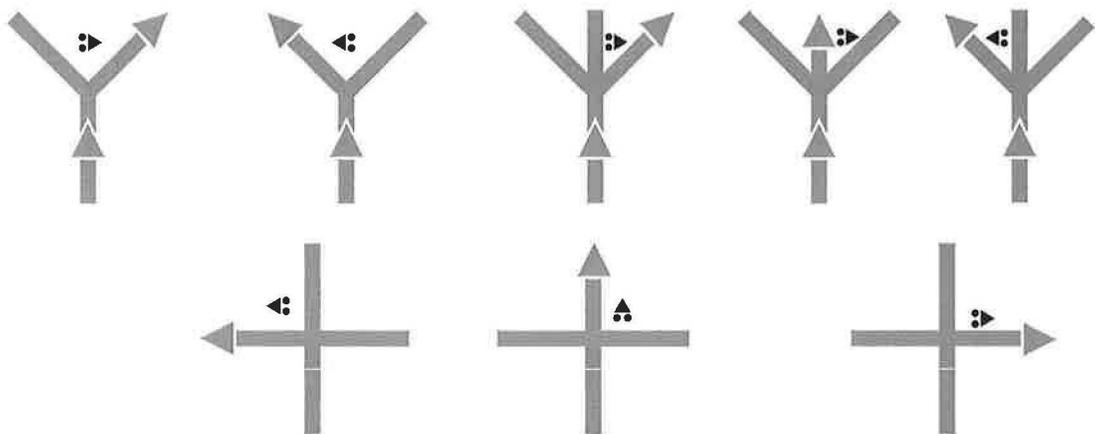
Les fourches



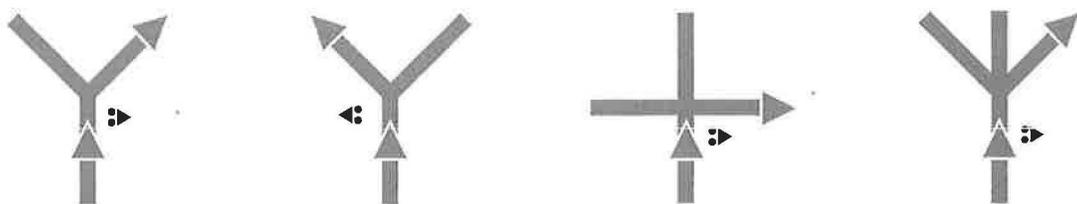
Autres carrefours



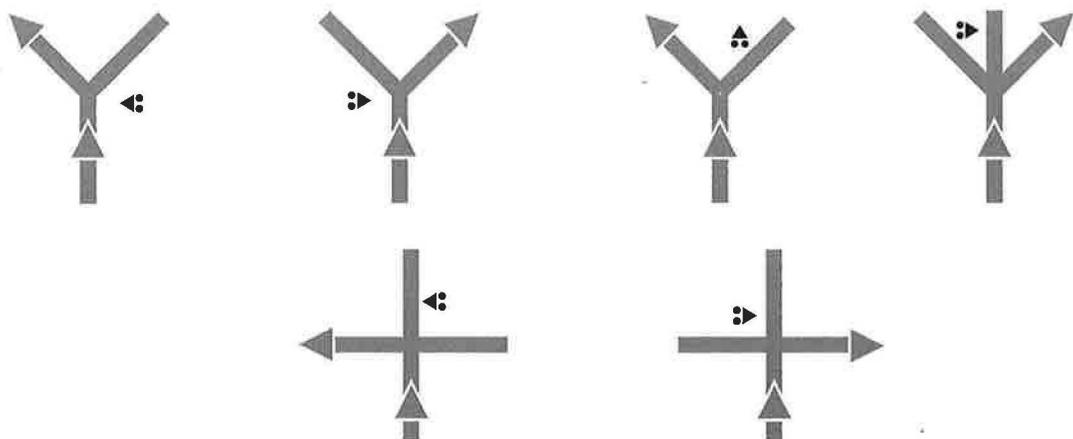
Les meilleurs positionnements



Les positionnements acceptables



Les positionnements à exclure car ils sont sujets à des interprétations et conduisent à des erreurs.



5 - LE COUT DU BALISAGE

Le coût approximatif d'une balise avec le logo (polypropylène ou aluminium) est de 10 F l'unité. A cela, il faut additionner le coût des supports éventuels (poteau bois traité par exemple) et de la pose.

Le coût de la pose est très variable. Notons que c'est une bonne occasion d'aider les Associations et Clubs locaux au titre d'un service balisage. A titre d'exemple, les indemnités versées à des associations pour baliser peuvent être de l'ordre de 100 à 150 F/Km.

6 - LES ELEMENTS COMPLEMENTAIRES AU BALISAGE

Il est très important de poser des panneaux matérialisant l'existence de circuits VTT sur un secteur. Ces panneaux peuvent prendre deux formes :

- simples panneaux informatifs indiquant les éléments techniques du circuit sans cartographie (Plan info),
- panneaux plus importants présentant en plus des éléments techniques, une cartographie précise (topo panneaux) Cf exemple ou photo.

Ces panneaux n'évitent pas la fourniture d'un document papier accompagnant le randonneur dans son parcours :